

L'INDÉPENDANT

DÉS BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE 0.33

TÉLÉPHONE 0.33

ABONNEMENTS :

Pau, département et limitrophes,.....	3 Mois : 6 fr.	6 Mois : 10 fr.	1 An : 20 fr.
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger.....	10 fr.	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées.....	8 fr.	16 fr.	

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, PAU.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La direction politique appartient au Conseil d'Administration de L'INDÉPENDANT

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à PAU à M. Georges HAURET, Administrateur-Comptable. A Paris, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne.
Annonces ordinaires.....	30
Réclames.....	0
Chronique locale ou Faits divers.....	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

Nouvelles Officielles.

Mardi 19 Mars (Matin).

Deux coups de main ennemis, lancés l'un au sud de Juvinicourt, l'autre au sud de Corbeny, ont été repoussés, après un vif combat qui a coûté des pertes sensibles aux Allemands. Nous avons fait des prisonniers.

L'activité des deux artilleries s'est maintenue très vive, notamment dans les régions de Samogneux et de Bezonvaux, ainsi qu'en Lorraine, entre Bures et Bandonviller.

Dans la journée du 17 Mars, trois avions allemands ont été détruits et six autres gravement endommagés par nos pilotes. En outre, un ballon captif allemand a été incendié par un de nos aviateurs.

Il se confirme que deux autres appareils ont été abattus les 15 et 16 mars.

Nos bombardiers ont lancé 6.000 kilogrammes d'explosifs dans la journée et la nuit du 16 mars et 5.000 kilogrammes le 17, sur les établissements, cantonnements et garés ennemis.

ARMÉE D'ORIENT

17 Mars. — Coups de main exécutés avec succès dans la région de Séres et à l'ouest du lac de Preopa où un détachement français a surpris une reconnaissance ennemie et fait des prisonniers.

Grande activité des avions alliés qui ont lancé plus de 1.000 kilogrammes d'explosifs sur les établissements ennemis dans les vallées de la Struma et du Wardar et vers Respa, d'importantes résultats ont été constatés.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

(21 h. 25). — Au cours de coups de main exécutés ce matin, sur deux de nos postes au nord-est de Poelcapelle, quatre de nos hommes ont disparu.

Des rencontres de patrouilles signalées au communiqué de ce matin, nous ont permis de ramener un certain nombre de prisonniers.

Activité de l'artillerie allemande, ce matin, vers la route de Bapaume à Cambrai et recrudescence d'activité dans la journée, contre les zones avant et arrière des secteurs d'Armentières et d'Ypres.

AVIATION. — La visibilité qui a été bonne hier, a permis à l'aviation de montrer encore plus d'activité que ces derniers jours. Nos pilotes ont poursuivi leurs opérations de réglage, de photographie et de reconnaissance. Ils ont fortement bombardé les voies de garage de Douain, trois champs d'aviation et des cantonnements de repos, sur toute l'étendue du front. Dix tonnes et demie de projectiles ont été jetées sur ces divers objectifs.

Au cours d'un violent combat au-dessus d'un de ces aérodromes, nous avons détruit trois appareils ennemis, sans subir aucune perte.

18 avions ont été abattus dans la journée et 8 autres contraints d'atterrir désemparés.

Un ballon ennemi a été, en outre, détruit. Quatre de nos appareils ne sont pas rentrés.

Pendant la première partie de la nuit, nos escadrilles ont pu, avant d'être brisées par le brouillard, jeter cinq tonnes d'explosifs sur 2 aérodromes dont un sert aux grands avions de bombardement, sur un important dépôt de munitions, au nord-est de St-Quentin et sur des cantonnements, dans la région de Douai et de Menin. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Mardi (Soir).

Dans la région de Reims, hier, en fin de journée, un de nos détachements a pénétré dans les lignes allemandes sur une profondeur d'un kilomètre, détruit de nombreux abris occupés et ramené 9 prisonniers.

Vers minuit, après une brusque préparation d'artillerie, l'ennemi a exécuté, au nord-est de Silbry, un coup de main qui s'est brisé sous nos feux.

Sur la rive droite de la Meuse, violente lutte d'artillerie, en particulier dans la région de la côte 344. Pas d'action d'infanterie.

Il n'est d'important à signaler sur le reste du front.

Nouvelles de la Guerre.

sabilité pour le sang qui coule retombera sur la tête de ceux qui veulent que le sang continue à couler.

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères von den Busche, déclare :

« En principe, nous serons bientôt revenus à l'état de paix sur tout le front oriental. »

« Vous n'avez pas ignoré pourquoi, après la fin de la première phase des négociations de M. Trotsky, nous adoptâmes un ton plus énergique et intervenîmes avec plus de vigueur, afin d'arriver à la paix désirée. »

« M. Trotsky ne voulait pas la conclusion de la paix désirée. Il voulait, avant tout, soulever notre pays il comptait fermement sur la révolution en Allemagne et en Autriche-Hongrie, qui devait l'aider à dissimuler la réalité de la défaite russe. »

« En réalité, il ne négocia jamais. »

« On ne peut pas s'étonner que, par suite de l'attitude équivoque de M. Trotsky, nous avons dû, plus qu'auparavant, veiller à nous assurer des garanties pour la sécurité de notre avenir et relever nos exigences. »

AUX CORTES

Le Message Royal.

Madrid. — Hier après-midi a été lu, à l'ouverture des Cortes, le Message de la Couronne dont voici une analyse :

« Le roi se félicite tout d'abord de ce que les relations de l'Espagne avec le Vatican et avec tous les pays du monde, neutres ou beligerants, se maintiennent très cordiales. »

« Les belligérants, ajoute-t-il, apprécient la façon amicale et humanitaire dont dès le début de la guerre nous avons agi pour atténuer les douleurs et les souffrances produites par la lutte ; ils reconnaissent la loyauté avec laquelle nous avons pratiqué notre constante politique de neutralité dont la continuation est affirmée par le gouvernement d'accord avec le désir manifesté de l'Espagne. »

Après avoir parlé de l'augmentation des charges militaires, du projet d'amnistie, de la question sociale, de la réforme économique, de la refonte de l'impôt, de l'amélioration du sort des fonctionnaires.

« Il faut, ajoute le Message, développer résolument dans le sens de l'auto-

nomie locale les bases libérales et concentrationnistes de notre constitution en donnant aux corporations une administration financière promptement nécessaire pour délivrer de toute menace la situation des administrateurs et pour assurer dignement leur indépendance. »

Le Message se termine ainsi : « Messieurs les Députés et Sénateurs, de votre patriotisme la nation attend que vous portiez remède aux maux actuels auxquels nous soumettent forcément les répercussions économiques de la guerre, que, profitant de cet enseignement, vous prépariez l'Espagne pour la lutte non moins intense, quoique différente, que le monde engendra au moment de la paix pour assurer une civilisation meilleure et qu'enfin, orientant la force politique vers le but auquel nous aspirons tous, vous soyez, conformément au désir constant de mon règne, les dignes représentants du pays et les interprètes de la volonté nationale pour le bonheur et la grandeur de la patrie. »

AUTOUR DE L'OFFENSIVE

L'Attaque serait hâtée.

Paris. — Le kaiser vient de dire à des Poméranais son ferme espoir que ses troupes habillées de gris remporteront bientôt la victoire complète sur le front ouest. Il serait, en effet, possible qu'Hindenburg se décidât à tenter quelque chose contre nous plus tôt qu'il ne le désirait, car si l'on se rapporte à des renseignements donnés par la « Germania », nos ennemis n'ont pas trouvé en Ukraine les ressources alimentaires sur lesquelles ils comptaient. Les approvisionnements existants sont dissimulés, les cultures sont livrées entre Lenine et Trotsky sont menacées de disette.

UNE CONTRE-REVOLUTION RUSSE

Stockholm. — Des suédois qui reviennent de Russie disent que les relations entre Lenine et Trotsky ont été très tendues. A Pétersbourg, une contre-révolution se prépare. Les bolcheviks ont fortifié tous les squares et tous les monuments. On croit que la contre-révolution peut éclater d'un moment à l'autre.

DERNIERE HEURE

(Service spécial de L'INDÉPENDANT.)

LA PAIX DES RUSSES

Le Refus de l'Amérique...

New-York. — L'Amérique ne reconnaîtra pas la paix imposée aux russes, par l'Allemagne.

... et le refus des Cadets.

Pétersbourg. — Le parti des cadets refuse formellement de reconnaître la paix.

L'AVANCE BOCHE

Pétersbourg. — Les Allemands ont occupé lundi Bachmach, Konotop, Vorochba ; les saxons continuent leur avance sur Koursk et Karhoff, évacués par le Soviét.

LA QUESTION D'ALAND

Stockholm. — Trois délégués de la Garde Rouge sont arrivés à Aland pour exiger, des autorités allemandes, des explications sur les buts de l'intervention de l'Allemagne.

UNE PETITION AMERICAINE

Washington. — La Société de Défense Américaine a fait circuler une pétition devant être remise au Président Wilson. Cette pétition demande qu'aucune négociation de paix ne soit engagée avec l'Allemagne tant qu'elle ne se sera pas déclarée vaincue et n'aura pas reconnu ses torts en séance du Reichstag.

AU REICHSTAG

Zurich. — Au Reichstag, le député Meiningen demande des explications sur un ordre de la commandantur disant : tous les hommes de la landsturm doivent signer un prolongement de service de 4 mois après la démobilisation, sinon ils seront immédiatement affectés à un service du front.

ALLEMAGNE ET HOLLANDE

La Haye. — M. London, ministre des affaires étrangères, a déclaré à la seconde Chambre l'impossibilité pour le gouvernement allemand de fournir mille tonnes de froment en deux mois.

L'ESPIONNAGE BOCHE

New-York. — M. William Andréa

qui, considéré comme agent de Favenstedt, fut arrêté dernièrement, était, d'après l'enquête ouverte, domicilié à Paris avant la guerre et fondé de pouvoirs de Rosenberg.

CONTRE LE GENERAL AVERSCO

Amsterdam. — Le « Lokal Anzeiger » reproduit une nouvelle de l'« Az-Est » selon laquelle le premier ministre de Roumanie, M. Averesco, aurait démissionné à la suite d'un attentat contre sa personne.

LA QUESTION HOLLANDAISE

Amsterdam. — La « Neue Frée Presse » apprend de source officielle que l'Allemagne est formellement décidée à ne déclarer, en aucun cas, la guerre à la Hollande, même si la Hollande se soumettait aux exigences économiques des alliés.

MISS WILSON EN FRANCE

New-York. — Miss Margaret Wilson, fille du président, a annoncé son intention de se rendre prochainement en France.

LES AFFAIRES

Paris. — Le capitaine Bocharon a lancé deux ordres d'informé, l'un contre le capitaine Ladoux pour complicité de commerce avec l'ennemi dans l'affaire Suzy-Depsy et consorts, l'autre dans l'affaire Lencor-Humbert-Désouches. Une perquisition a été opérée ce matin au domicile de Ladoux.

POUR LES VICTIMES DE COURNEUVE

Paris. — Le Conseil des ministres a décidé l'ouverture d'un crédit de 5 millions pour les victimes de Courneuve et celles d'autres victimes de catastrophes récentes.

EN RUSSIE

Pétersbourg. — 3.000 prisonniers de guerre austro-allemands concentrés à Roglow sur le Don, se sont emparés de la ville dont ils sont les maîtres absolus.

L'HOTELLERIE FRANÇAISE

et les Permissionnaires Américains.

Après la guerre, pendant plusieurs années, des millions de touristes viendront d'Amérique pour visiter les champs de bataille arrosés du sang des alliés, et ils rapporteront en France l'or que nous leur avons donné pour avoir des armes, des munitions, du matériel et des denrées. Une ère de prospérité inouïe s'ouvrira pour nos villes, climatiques, thermales, balnéaires et pour notre hôtellerie rajeunie et revivifiée, car les étrangers, voudront connaître aussi nos régions de France privilégiées, par la douceur du ciel, la vertu des sources, la beauté des sites et la molle tiédeur des plages.

On peut affirmer, dirons-nous avec M. Meillon, président de la Chambre nationale de l'hôtellerie, que ce ne sont ni les Anglais riches, ni les Américains milliardaires et encore moins les Français qui se rendront dans les villes de tourisme d'Allemagne et d'Autriche Hongrie, car nos ennemis se sont mis pour des siècles au ban de la civilisation. La Forêt-Noire où tout était disposé pour attirer et retenir le touriste étranger, Hambourg, Bayreuth, Carlsbad, Marienbad, Baden-Baden et tant d'autres centres connus où la réclame et le snobisme attireront la clientèle élégante et riche, seront réduites, enfin, à ne vivre que de la clientèle allemande.

La France, au contraire, qui aurait mérité la sympathie et l'admiration du monde, verra la foule des touristes affluer dans les hôtels de ses villes d'eaux, de ses stations climatiques, de ses régions de tourisme et de bains de mer.

Cette pacifique et heureuse invasion fera oublier à nos hôteliers les maux de la guerre et les fautes de l'administration dont a pâti leur industrie. Nous avons eu à parler il y a un an des réquisitions d'hôtels ruineuses pour les industriels et si onéreuses pour l'Etat, sans avantage particulier pour les malades. On peut même dire qu'il n'est pas bon pour le moral des blessés ou des convalescents de vivre dans les cités d'oisiveté et de luxe, et d'assister sans pouvoir y participer, au va-et-vient de foules opulentes ou frivoles. La grande campagne serait meilleure pour beaucoup. Or, ce que nous disons des blessés est encore bien plus vrai des réfugiés. Et vraiment on a peine à croire que l'administration, que ne dirige pourtant plus M. Godart, avait eu l'idée bizarre et déplorable de peupler de réfugiés les hôtels des plages, où ils auraient été fatalement condamnés à l'insuccès à la nostalgie et souvenant à l'envie. On ne sait donc pas que l'oisiveté est mauvaise conseillère pour des émigrés et des malheureux, et que le luxe des hôtels jura avec leur misère. Ces hôtels, déréquisitionnés avec tant de peine, viennent d'être remis en état à grands frais. Vainement retomberont dans les erreurs du début. Le péril paraît conjuré des inévitables inoccupés et des locaux campagnards donneront

un confortable asile aux infortunés qu'il faut intéresser aux travaux d'alignement et non aux distractions des promeneurs, des malades et des oisifs de nos stations réputées.

Mais voilà qu'on a eu une excellente pensée : celle d'ouvrir nos hôtels des stations les plus attrayantes, les plus reposantes aux permissionnaires américains, qui ne peuvent songer à aller passer leurs sept ou leurs dix jours dans leurs familles. L'Y. M. C. A. (Young Men Christian Association) qui remplace la famille absente, avait songé, à organiser dans différentes régions de la France de vastes camps-hôtels, de véritables villes américaines où pendant leurs permissions, les soldats auraient retrouvé leur « home » habituel avec leurs terrains de sports et leurs lieux de réunions.

Mais les représentants de l'hôtellerie et du tourisme ont pensé qu'il était souhaitable que les soldats américains pussent profiter de leurs permissions pour visiter la France. La leur faire connaître, c'est la leur faire aimer.

« Nous avons pensé, dit M. Lequigne, que les nombreux hôtels de nos stations thermales, balnéaires ou climatiques, inoccupés pendant neuf mois de l'année, pouvaient être, pour les permissionnaires américains, des lieux de séjour plus agréables, plus confortables que les camps-hôtels, dont l'Y. M. C. A. envisageait la construction. Nous avons pensé également que la réception de cette clientèle nouvelle deviendrait pour les hôteliers l'occasion d'une recette intéressante et qu'en outre, ils pourraient mieux se rendre compte des améliorations à apporter à leurs établissements pour qu'ils soient appréciés des nombreux étrangers qui visiteront la France après la guerre. »

L'idée est bonne et ingénieuse. Pour la mettre à exécution et choisir les localités les mieux désignées pour le séjour des permissionnaires, une commission a été constituée. Elle est composée des représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Guerre et des Travaux Publics, et aussi des représentants du Grand Quartier Général américain, du Touring-Club et de la Chambre nationale de l'hôtellerie.

C'est M. Lequigne qui représentera les intérêts de l'hôtellerie dans cette commission. Il était justement le président de la Commission qui a lutté contre les réquisitions, désastreuses pour l'industrie, onéreuses pour les finances publiques, du Service de Santé. Nul ne pourrait mieux exposer à l'Administration que si l'hospitalisation des permissionnaires américains est une idée généreuse, pratique, excellente à tous égards, l'idée de réquisitionner les hôtels des stations pour loger les réfugiés n'offre que des inconvénients et des dangers.

Avec joie, nos stations pyrénéennes recevront les permissionnaires de l'armée américaine.

Octave AUBERT.

Capital et Travail.

Les socialistes ne semblent pas disposés à faciliter l'entente entre le Capital et le Travail.

Discutant des projets de vœux présentés dans ce but au Conseil Général de la Seine, par MM. Chasseigne-Guyon et Rollin, M. Alphonse Loyal commence par dire que ces idées sont intéressantes mais qu'elles ne sont que des illusions.

Ce ne sont pas les socialistes qui veulent la lutte des classes, ce sont les patrons qui seuls en ont la cause.

On ne saurait trop protester, contre semblable allévation.

A qui la faute, et les Syndicats ouvriers ont été détournés du but pour lequel ils ont été constitués, c'est-à-dire défendre légitimement les intérêts professionnels des ouvriers ?

Combien de conflits eussent été évités ? Combien au contraire d'ententes auraient pu être établies entre patrons et ouvriers, grâce aux Syndicats, s'ils ne s'y étaient pas glissés des politiciens, soit disant ouvriers, qui en ont pris la direction et se sont ingéniés à rendre toute entente impossible. Encourageant les ouvriers à se mettre en grève, à saboter le travail, conseillant l'emploi de la chaussette à clous et de la machine à hoesler, pour faire entrer leurs idées dans la tête des récalcitrants.

Ce ne sont certainement pas les patrons qui ont envoyé des énergumènes dans les chantiers, pour débarrasser les ouvriers libres qui voulaient travailler, les assommant, sous le prétexte que n'étant pas affiliés à la C. G. T., ils n'avaient pas le droit de travailler.

M. Loyal prétend que les patrons ont protesté contre la création de délégués d'ateliers, certes, non seulement les patrons, mais aussi les ouvriers libres qui protestent contre cette institution, car si l'idée était bonne, l'application est défectueuse, les délégués d'atelier n'étant pas élus par les ouvriers, mais par les patrons.

Quel que soit le bon vouloir des patrons, il est évident que les délégués d'atelier ne sont pas élus par les ouvriers, mais par les patrons.

Il est à craindre qu'aucun accord ne soit possible tant que les dirigeants de la Confédération Générale du Travail, qui ne représente qu'environ 375.000 ouvriers sur 8 millions, seront à l'abri de poursuivre leur campagne dévastatrice pour l'industrie et par conséquent pour la France.

Que peut-on espérer, quand à une proposition telle que celle faite par M. Chasseigne-Guyon, il est répondu : Que toute entente est impossible, étant donné la mentalité des patrons. Tel est le sens de la réponse de M. Loyal, qui s'exprime ainsi :

« Que réunir les représentants des deux parties, pour chercher l'entente, une base d'entente, serait une entreprise dangereuse et même une véritable utopie. »

Que veulent les socialistes ? M. Loyal ne veut pas de la participation aux bénéfices, il dit :

« Il y a une chose inadmissible, c'est d'essayer de créer une classe d'ouvriers intéressés dans les bénéfices et une autre classe qui ne participerait à aucun bénéfice. »

« Car les industries ne sont pas toutes sur le même pied. »

Elles sont très diverses. Les uns

peuvent s'accommoder de ce système, alors qu'il est incompatible avec certains autres.

Vous verrez alors telle catégorie industrielle faire aux ouvriers et aux patrons une situation misérable, il y aura ainsi différentes castes dans la classe ouvrière. Et comme conséquence : division étroite et agressive en faveur de tous. J'ai déjà donné mon avis au sujet du principe de la participation aux bénéfices, sous forme de création d'actions du travail.

Ce système peut être applicable dans certains cas particuliers, mais nous savons tous qu'il ne peut être généralisé. Vouloir légiférer sur cette question serait mauvais, laissez les patrons et ouvriers librement chercher un terrain d'entente.

Mais pourquoi dire que si certaines industries peuvent intéresser leurs ouvriers aux bénéfices, il y aura différentes castes dans la classe ouvrière ? Les ouvriers de ces industries présentes comme privilégiées, placent les bénéfices qu'ils réalisent, au fait qu'ils auront travaillé consciencieusement, en actions du travail dans ces industries.

Qu'empêchera les travailleurs des autres industries qui ne peuvent appliquer ce principe, mais qui voulant reconnaître la bonne volonté, les aptitudes professionnelles de leurs ouvriers, leur donner des primes à la production, ou des salaires proportionnés au travail rendu, à placer l'argent gagné ainsi en plus du salaire normal nécessaire à assurer leur vie matérielle et celle de leur famille.

Ils placent cet argent où ils voudront afin d'émousser un peu de leur esprit pour s'établir à leur compte, s'ils le désirent, ou dans tous les cas, s'assurer pour leurs vieux jours une retraite largement suffisante.

Quelle différence y aura-t-il entre les deux catégories, les unes obligatoirement placent leurs bénéfices dans l'industrie où ils les ont gagnés, les autres les placent où ils le voudront.

Il faut évidemment que les ouvriers de la deuxième catégorie, soient assez raisonnables pour comprendre qu'ils ne doivent pas dépenser leurs gains supplémentaires au fur et à mesure qu'ils les gagnent.

De cette très intéressante discussion, il découle que les patrons sont très désireux de s'entendre avec les ouvriers, que si l'entente ne peut pas se faire, la suite en incombera aux mauvais conseillers de ces derniers.

Esperons qu'ils reviendront à de meilleurs sentiments, qu'ils comprendront que la majorité des travailleurs en ont assez d'être bernés.

Pour se rendre compte de la véritable mentalité des ouvriers, ils n'auront qu'à interroger ceux qui et c'est le plus grand nombre) sont dans les tranchées, risquant bravement de tout cœur, leur vie, pour défendre le pays et par conséquent leur famille.

Ils verront, que si, actuellement conscients de leur devoir de bons Français, ils ne récriminent pas, ils n'en pensent pas moins à l'avenir et qu'ils sont bien décidés à ne pas se laisser mener par les brailleurs, qui, en général, n'ont rien trouvé de mieux que, grâce à leur affiliation à la C. G. T., de se faire mettre en suris, sauvant ainsi leur peau en gagnant des gros salaires.

Cette grande majorité d'ouvriers s'attachant aux cultivateurs qui avec eux combattent au front, saura, quand elle devra manifester son opinion, choisir comme représentants, non des utopistes ou des arrivistes, mais bien des hommes capables de défendre leurs intérêts et ceux de l'industrie, du Commerce et de l'Agriculture, qui sont solidaires.

La lutte des classes est un non sens ; seule l'union du Capital et du Travail peut assurer le bien être de tous.

que unanimement que la paix, ratifiée par un petit groupe politique, sera inévitablement déclarée nulle le jour où un véritable pouvoir national se constituera en Russie.

La Protestation de l'Entente.

Paris. — A l'issue des conférences qui viennent d'avoir lieu à Londres, les représentants des gouvernements de l'Entente se sont mis d'accord pour la publication de la déclaration suivante :

Les gouvernements de l'Entente, réunis à Londres en conférence, après s'être mis pleinement d'accord sur les problèmes militaires du jour, ont le devoir impérieux de prendre acte des attentats sans précédents exercés, sous la dénomination d'une paix allemande, sur les peuples de la Russie, dont les armées ont spontanément renoncé à la défense du pays. Dans un moment d'aberration, le plus étrange de l'histoire, la résistance militaire de notre alliée d'Orient s'est trouvée tout à coup abolie. Une inconcevable simplicité portait l'esprit russe à attendre de l'Allemagne pour la Russie désarmée une paix démocratique sans annexions ni violences, par la volonté de cette même Allemagne qui, depuis quatre ans, combat, contre l'indépendance des nations, contre tous les droits de l'humanité.

L'effet fut prompt à se manifester. L'échec des préliminaires n'était pas expiré que l'état-major allemand, qui s'était engagé à ne pas déplacer ses formations militaires, les dirigeait en masse sur le front d'occident au mépris de la foi jurée. Déjà les choses en étaient à ce point que les délégués de Pétrograd n'osaient même pas protester. Ainsi l'annonce d'une paix octroyée par les armées allemandes se traduisit aussitôt par l'envahissement du territoire russe, par l'occupation militaire des villes et des campagnes, la capture ou la destruction de tous les moyens de défense, l'installation générale d'une autorité allemande décriant et organisant le démantèlement du sol russe au profit de l'Allemagne qui annexait d'immenses provinces à l'empire, sous des rubriques d'hypocrisie d'où le titre seul d'annexion se trouvait banni.

Cependant les défenseurs du territoire, dispersés après avoir détruit de leurs mains toutes les ressources de la défense militaire, voyaient leurs négociateurs réduits à proclamer leur obligation de signer le prétendu traité de paix sans le lire et, par conséquent, sans rechercher, s'il était susceptible de produire un état véritable de paix ou de guerre, ni à quels simulacres de vie, soi-disant nationale, le peuple russe pouvait ainsi être réduit.

Pour les gouvernements de l'Entente, jamais le jugement des peuples libres ne s'imposera si clairement. A quoi bon s'arrêter aux paroles allemandes, quand, en aucun moment de l'histoire, l'action conquérante de l'Allemagne, pas même au temps de l'envahissement de la Silésie ou des partages de la Pologne, ne fut si ouvertement destructrice de toute indépendance, si implacablement ennemie de tous les droits qui font la dignité de l'homme et des nations civilisées ? La Pologne, qui a su magnifiquement maintenir sa vie nationale à travers les plus tragiques catastrophes de l'Europe, se trouve sous la menace d'un quatrième démantèlement par l'habituelle procédure de fourberie qui ferait sortir de la libération promise un nouvel écrasement de ses derniers vestiges d'indépendance.

Un renouveau de ses torrents de domination sans merci, dont les ravages ont fait tant de désastres parmi les peuples de l'Orient, emportée, à son tour, la Roumanie. Toutes ces choses, sous l'étiquette d'une paix de mensonges, qui, dans des cadres de verbalisme pacifique, installe les réalités de la guerre sous la loi suprême d'une force brutale sans frein.

Ces sortes de paix nous ne les connaissons pas, nous ne pouvons pas les connaître puisque nous nous proposons, à force d'héroïsme et d'endurance, d'en finir avec une politique de spoliation pour faire place à un régime de paix durable par le droit organisé. A mesure en effet, que les événements de cette longue guerre se déroulent, il apparaît de plus en plus que, toutes les délibérations s'enchaînent et que, sans lenter des énumérations d'affranchissements à venir, il suffit d'invoquer les réparations générales de justice qui se résument dans ce seul mot : le Droit.

Quant à savoir si le Droit peut l'emporter sur l'oppression, des peuples, nos hommes du front et de l'arrière, sans préparations suffisantes, se sont montrés assez grands pour que les nations dont le sort va se jouer sur les derniers champs de bataille s'en remettent à eux d'achever le triomphe de la civilisation.

d'empire ont donné lieu à des commentaires qui, comme nous l'apprenons de source autorisée, ne s'accordent pas avec les faits. Aucune des décisions de nature militaire arrêtées par le haut commandement n'a été discutée. Bien entendu il ne s'est produit aucune ingérence d'une autorité politique quelconque dans les mesures que l'état-major juge nécessaires pour arrêter la guerre.

« On doit admettre qu'il s'agissait uniquement de revoir une fois de plus et de fixer définitivement les décisions destinées à donner à l'empire allemand des garanties politiques et militaires de l'Est et à mettre l'empire de ce côté à l'abri de toute éventualité. »

Il est vrai que des personnalités non-qualifiées ont cherché à exercer de leur côté une action particulière au cours de cette conférence ; mais ce fut en vain. »

LA BELGIQUE SOUS LE JOUG

Le Havre. — A Tournai et dans les environs, les filatures de laine, de lin, de coton, les tanneries ont été vidées complètement de leurs matières premières, les fours ont été saisis et démontés dans les usines métallurgiques. Tout le cuivre en stock a été saisi. Les Allemands se sont installés dans diverses usines où ils font travailler par la contrainte directement pour leur compte et sous leurs ordres.

Depuis octobre 1916, les Allemands ont saisi à Tournai tout le cuivre, tout le vin, les bouteilles vides et jusqu'aux bouchons ; tous les fruits, le lait, les oeufs, le beurre, la viande. La population n'a droit qu'à 75 grammes de viande par tête et par semaine. La laine de tous les matelas a été réquisitionnée à vil prix. Les Allemands ont fait en échange, sous le nom de crin végétal, une espèce de foin qu'ils se faisaient payer très cher.

La mortalité dans le dernier semestre a doublé.

ranées (pour les réfugiés), 100 fr. ; Employés des P. T. T. des Basses-Pyrénées (pour les blessés), 100 fr.

M. Desmichels, Sous-Ingenieur des Ponts et Chaussées aux Forges d'Abel (Souscription du mois d'Octobre 1917), 80 fr.

Employés des P. T. T. des Basses-Pyrénées (pour les réfugiés), 100 fr. ; Employés des P. T. T. des Basses-Pyrénées (pour les blessés), 100 fr.

M. Desmichels, Sous-Ingenieur des Ponts et Chaussées aux Forges d'Abel (Souscription du mois de Novembre 1917), 140 fr.

Employés des P. T. T. des Basses-Pyrénées (pour les réfugiés), 50 fr. ; Employés des P. T. T. des Basses-Pyrénées (pour les blessés), 50 fr.

M. Desmichels, Sous-Ingenieur des Ponts et Chaussées aux Forges d'Abel (Souscription du mois de Janvier 1918), 115 fr. 50.

Employés des P. T. T. des Basses-Pyrénées (pour les réfugiés), 50 fr. ; Employés des P. T. T. des Basses-Pyrénées (pour les blessés), 50 fr.

Association Fraternelle des Employés de Commerce de la Ville de Pau, 100 fr.

Personnel de l' Arsenal annexe de Tarbes à Pau, 400 fr.

M. Desmichels, Sous-Ingenieur des Ponts et Chaussées aux Forges d'Abel (Souscription du mois de Février 1918), 72 fr.

UN GRAND GALA LYRIQUE

« Thais » au Théâtre Municipal.

L'admirable opéra qu'est « Thais » sera donné dimanche prochain au théâtre municipal.

Il serait fastidieux d'insister sur la magistrale beauté de cet ouvrage que d'aucuns considèrent comme le chef-d'œuvre du génial Massenet.

Monté avec un soin tout particulier, ce spectacle sera, en effet, un grand gala lyrique dont tous les palcos voudront bénéficier.

Dyna Beumer, que nos concitoyens ont tant appréciée sous les traits de Mathilde, chantera le rôle de Thais, et dira qu'un beau triomphe attend la grande artiste n'a rien d'exagéré.

Le baryton réputé Sélrier, qui s'est imposé superbement dans Guillaume Tell, incarnera un Athanaël de premier ordre à tous les points de vue.

Ne pas oublier les deux jours de location, samedi et dimanche, de 10 h. à midi et de 2 à 6 heures, sous le péristyle du théâtre.

GRANDE MATINEE DE BIENFAISANCE

Le Concert Humberto Lami.

C'est le dimanche 24 mars, à 2 h. 1/2 de après-midi, dans la salle du théâtre municipal, que nous aurons la joie unique d'entendre les œuvres musicales de M. Humberto Lami, dont le talent de compositeur, tout à fait remarquable, s'est affirmé avec une superbe autorité, tant en Argentine, son pays natal, qu'en France où que dans les principales nations européennes.

Mme Christiane-Vaguet, Mlle Liauty, Mlle René, Mlle Pierre-Petit, Albert Toris, Francisco Maso, Johan Dasty, Gaston Dioussion, seront les principaux et réputés collaborateurs du Maître Lami.

Si l'on tient compte que cette matinée est donnée au profit des prisonniers de guerre de la Ville de Pau, la moindre hésitation n'est pas permise.

Ici le devoir de fraternité est d'autant plus agréable que le public est convié à une noble et magnifique fête de grand art.

Location, à partir de samedi, de 10 h. à midi et de 2 à 6 heures au théâtre.

On trouve des billets à l'avance chez Petron et Ransy et chez Louvet-Tiquette.

NOS PALOIS A L'HONNEUR

Notre vaillant et intrépide compatriote Georges Latour, sergent au 1^{er} d'infanterie (Armée d'Italie), vient d'être cité à l'Ordre du Jour, dans les termes élogieux qui suivent :

« Excellent sous-officier, d'un courage, d'un zèle et d'un dévouement remarquables. Blessé deux fois. » (Croix de Guerre).

Georges Latour, que nous félicitons cordialement, est le sympathique violoniste, bien connu dans notre ville.

HOPITAL AUXILIAIRE N° 137

(Les Français).

On nous prie d'annoncer qu'une matinée artistique précédée d'une conférence « Sur le Rhin » faite par M. Habigou, Professeur au Lycée, aura lieu le Jeudi 21 Mars, à 15 h. 30 précises.

AVIS AUX ITALIENS

Les jeunes Italiens nés dans l'année 1900 et ressortissant de l'Agence Consulaire d'Italie de Bayonne, sont invités à se rendre au plus tôt à cette Agence Consulaire, pour être soumis à la visite médicale, en vue de leur incorporation militaire.

CINEMA PALACE

« Les derniers exploits de Cadenousse », 7^e époque de Monte-Cristo, justifie une fois de plus tout ce qu'on a pu dire de cette œuvre splendide. A signaler tout particulièrement un duel admirablement réglé, la première vengeance d'Edmond Dantès, la fin tragique de Cadenousse et de Morcerf, etc.

« La Chambre de Fer », 2^e épisode de la Reine sennuie ; « Plout à peur » ; comique ; « Dans les mailles du filet », drame en 2 parties, et un voyage Pathécolor « Rodez et ses environs », forment le Joli programme de mercredi et jeudi. Vendredi changement de vues.

FOOT-BALL RUGBY

Dimanche prochain, se jouera sur le terrain de la Croix-du-Prince, un grand match de rugby entre les équipes premières du Stadoceste Toulousain et de la Section Paloise.

MARCHE DE PAU

Bœufs de boucherie, le kilo 1 fr. 60 ; Veaux de boucherie, le kilo 1 fr. 25 ; Vaches de travail, le paire 900 fr. ; Vaches laitières, une 550 fr. ; Veaux de boucherie, le kilo 2.50 à 3 fr. 75 ; Veaux de travail, le kilo 2 fr. ; Veaux très jeunes, l'un 28 fr. ; Montons, le kilo 2 fr. 50 ;

Porcs, le kilo 3.10 à 4 fr. 10 ; Porc dépeçé (parties maigres), le kilo 5 fr. 50 ; Porc dépeçé (parties grasses), le kilo 5 fr. 50.

Volailles et Œufs.

Poules, la paire 12 à 13 fr. ; Poulets, la paire 11 à 12 fr. ; Canards, la paire 17 fr. ; Œufs, la douzaine 2.50 à 2 fr. 70 ; Beurre, le kilo 8 à 11 fr. ; Fromage, le kilo 7 à 9 fr.

Bois de Chauffage.

Fendu, le stère 25 à 28 fr. ; Fagots, l'un 0.90 à 1 fr. ; Souches, le char 20 fr. ; Rondin de salon, le stère 30 à 32 fr.

OLORON. — Pour les mutilés.

Le Comité d'OLORON rappelle aux Mutilés de l'arrondissement qu'il a constitué un fonds de réserve destiné à leur venir en aide, soit par un secours pécuniaire à ceux d'entre eux qui désireux de fonder une famille, entreraient en ménage, soit par une avance à titre remboursable, à ceux qui voudront s'établir et travailler pour leur compte personnel.

Les demandes à cet effet devront être adressées par les intéressés au Président ou à l'un des membres du Comité des Mutilés de guerre à OLORON.

Une dot pour entrer en ménage, un prêt d'honneur pour s'établir et travailler à leur compte, tels sont les encouragements réconfortants que trouveront les glorieux Mutilés de l'arrondissement d'OLORON en s'adressant à leur Comité.

BIARRITZ. — Accident mortel.

Une jeune femme, mère de trois petits enfants, Mme Darius, renversée par la chute d'une pile de planches, se fractura le crâne en tombant sur un obstacle. Le médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater la mort de la pauvre femme.

BAGNERES-DE-BIGORRE. — Accident mortel.

Un accident mortel s'est produit le 12 mars, au canal en construction du lac d'Odéron. L'ouvrier espagnol Manuel Ferré, vingt-cinq ans, habitant Aragonne, en bourrant un trou de mine, a fait exploser la cartouche de dynamite qui l'atteignit en pleine poitrine. La mort fut instantanée.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations de la Maison BAIGNAS, 14, rue Taylor.

Mardi 19 Mars.

A 9 h. matin (Couvert).....	8°5
A 12 h. (Pluie).....	+ 14°3
A 15 h. soir (Pluie).....	+ 12°8
Maxima de la journée.....	+ 15°0
Minima de la nuit.....	+ 5°2

CINEMA PALACE

Représentations du Mercredi au Dimanche à 9 h. Matinées les Jeudi et Dimanche à 3 heures.

EXTRAIT

des Registres de l'Etat Civil, Dècès.

Pierre-Joseph Ladaurade, tailleur de pierres, né à Arudy, 30 ans.

Victor Ferrant, ébénier, né à Bruges, 59 ans.

décédé le 13 mars 1918, à Argelès-Gazost, qui auront lieu le mercredi 20 mars, en l'église St-Martin, à 10 heures.

On se réunira à l'église.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

CONVOI FUNEBRE

M. Jules Legrand, ancien député, Mme Jules Legrand, leurs enfants et petits-enfants, Mme Ve Albert Pépin et ses enfants, les familles Legrand (de Madrid), Simouard, Guy, Labaline et d'Harcourt (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques du

Docteur Georges LEGRAND

Officier de l'Instruction Publique, leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin,

décédé le 13 mars 1918, à Argelès-Gazost, qui auront lieu le mercredi 20 mars, en l'église St-Martin, à 10 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Tran, 16, à 8 h. 1/4.

CONVOI FUNEBRE

M. et Mme Joseph Poque et leurs enfants, M. Henri Poque, Mme Ve Pays et sa famille prient leurs amis et connaissances de vouloir assister aux obsèques de

Monsieur Jean-Pierre-Sébastien POQUE

qui auront lieu le mercredi 20 mars, en l'église St-Jacques, à 8 h. 1/2.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Tran, 16, à 8 h. 1/4.

REMERCIEMENTS

M. François Oie, Mme Laurence Oie, Mlle Louis Pitangué, née Oie, et M. François Pitangué remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame François OIE

née Françoise BOYER

ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

REMERCIEMENTS

M. C. Bragayrac, les familles Roussel, H. Bragayrac, Faure et Jouy remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à l'inhumation de

Madame BRAGAYRAC

Née Berthe ROUSSEL

A VENDRE, voiture enfant, neuve. — Adresse, 18, rue Gassies, Mlle Labarrère.

JE DONNE secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison BAROT (11, à Nantes).

ON DEMANDE un bon ouvrier forgeron limeur. — Adresse au journal.

OCASION : à vendre étalage avec glaces. — S'adresser, 5, rue St-Louis.

ON DEMANDE à faire chez soi ou à domicile, tous travaux ayant trait à la comptabilité, balances, etc. — Adresse au journal.

HARICOTS à 1.75 le kilo, par 10 kilos 1.70 38, rue Carnot, PAU.

Assistance Judiciaire. Décision du 9 Mars 1918.

Tribunal Civil de 1^{re} Instance de Pau, Etude de M^e LACLAU, Avoué, rue Gassies, n° 4. (M^e Cazaubon, suppléant agréé)

EXTRAIT DE JUGEMENT DE CONVERSION EN DIVORCE DE CORPS EN DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Première Instance de Pau, le 29 décembre 1917, enregistré et signifié.

Au profit de M. Jean Ané, cocher, demeurant à Pau, passage Solferino, n° 4. Contre Mme Pauline Magendie, épouse séparée de corps du dit M. Ané, demeurant ci-devant à Pau et actuellement sans domicile ni résidence connus en France ni à l'étranger.

Il appert que la conversion en jugement de divorce du jugement de séparation de corps, rendu entre parties, par le dit Tribunal, le vingt-un novembre 1901, a été prononcée.

Pour extrait publié, conformément à l'article 247 du code civil et en exécution de l'ordonnance rendue par M. le Président du dit Tribunal, le 14 mars 1918, enregistrée.

D. CAZAUBON.

HERNIEUX!!!

Vous cherchez ce Bandage depuis de nombreuses années, car tous ceux que vous avez achetés ne vous ont pas donné satisfaction.

Adoptez donc le nouveau bandage sans ressort du Docteur FOX !!!

Les hernieux, sollicités par maintes réclames et tentés parfois par les promesses mensongères des prétendus guérisseurs, doivent, avant d'acheter un appareil, venir essayer ce nouveau bandage.

Essai gratuit tous les jours à Pau, rue d'Orléans, n° 6, de 10 h. à midi et de 1 heure à 4 heures.

Une dame spécialiste s'occupe des Dames.

Etude de M^e MONGULIAN, Notaire, à Pau.

VENTE DE MEUBLES APRES DÉCÈS

Le mercredi 20 Mars 1918, à 2 heures de l'après-midi, à Pau, place de la République, n° 4, (Maison du Byrrh), il sera procédé par M^e Labrunne, suppléant M^e Mongulian, notaire à Pau, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, comprenant notamment : armoires, lits, meubles de salon, piano, glaces, salle à manger, vaisselle, verrière, ustensiles de cuisine, fourneau, articles de caves, livres, etc.

Au comptant et 10 p. 100 en sus.

Pau. — Imprimerie Garet-Harley.

Le Gérant : L. MINGENETTE.

LA PAIX DES RUSSES

La Ratification du Traité.

Paris. — Voici le texte intégral de la résolution proposée par les bolcheviks et adoptée au congrès des Soviets à Moscou.

Le quatrième Congrès extraordinaire sanctionne le traité de paix conclu par nos représentants à Brest-Litovsk, le 3 mars 1918, et approuve l'action du Comité central, ainsi que celui du Conseil des Commissaires du peuple, qui ont résolu de signer une paix pénible, forcé et déshonorante.

De même, le Congrès approuve les agissements de la délégation pacifique qui a refusé de discuter les conditions de paix allemandes, car ces conditions nous sont imposées par un ultimatum et la violence.

Le Congrès reconnaît comme le devoir de toutes les masses de travailleurs d'employer toutes leurs forces à créer une défense à notre pays sur les bases d'une milice sociale et demande que tous les gens des deux sexes, jeunes et vieux, reçoivent une préparation militaire.

La République fédérative et socialiste russe blâme la guerre pillarde, révoque son droit et son devoir de défendre la patrie socialiste contre les tentatives possibles des pays impérialistes.

Le Congrès exprime sa profonde conviction que le gouvernement des Soviets fera tout son possible pour venir en aide au mouvement socialiste international et aux travailleurs de tous les pays dans leur lutte contre le capital et l'impérialisme, afin de créer des Soviets socialistes et d'établir entre les peuples une paix durable.

Le Congrès est profondément convaincu que la Révolution ouvrière est proche et que la victoire du prolétariat socialiste est garantie en dépit des mesures fauchées des gouvernements impérialistes.

Par suite de la ratification du traité de paix, le Conseil des commissaires du peuple a décidé de nommer l'ancien président de la délégation russe à Brest-Litovsk, M. Joffe, ambassadeur de Russie à Berlin.

La ratification de la paix ayant été prévue, la presse se borne à des commentaires sommaires. Les organes gouvernementaux déclarent comme annoncé que la paix imposée par les impérialistes allemands n'est qu'un ruse nécessaire pour permettre au Soviet d'occuper le pays pour une nouvelle fois acharnée contre l'envahissement.

Les autres journaux estiment pres-

LA HOLLANDE SINCLINE

La Haye. — La Hollande a accepté les conditions des alliés pour l'emploi des navires hollandais dans les ports alliés, et cela, aux conditions des stipulations commerciales proposées, c'est-à-dire en échange d'approvisionnements que les navires hollandais transportent.

Les navires hollandais qui se trouvent dans les ports américains représentent environ 450.000 tonnes. Ceux qui se trouvent dans les ports anglais et dans ceux des Indes orientales représentent 550.000 tonnes.

LES CONFERENCES DE BERLIN

Berne. — La conférence à laquelle Hindenburg et Ludendorff ont participé à Berlin a donné lieu, dans la presse allemande, à des hypothèses, assez contradictoires.

Pour remettre les choses au point, la « Taegliche Rundschau », dont on ignore pas les attaches avec le grand état-major, publie la note suivante :

« La présence du maréchal Hindenburg à Berlin, les conférences qu'il a eues avec l'empereur et le chancelier

NOUVELLES LOCALES et Régionales.

CONSEIL DE PREFECTURE

M. Subra, chargé de l'intérim des fonctions de conseiller de préfecture des Basses-Pyrénées, est nommé, à titre définitif conseiller de préfecture de ce département, en remplacement de M. Hoerter, nommé sous-préfet d'OLORON.

VENTE DE FAGOTS

Jeudi 21 du courant, de 14 h. à 17 heures, vente de fagots à 75 centimes, l'un au Groupe scolaire Bosquet, au profit des personnes titulaires de l'allocation militaire ou d'une carte de l'assistance publique.

LES PLANTEURS DE TABAC

Le ministre des finances a décidé que la prime exceptionnelle allouée à la récolte de tabac de 1918 serait portée à 150 fr. par 100 kilos.

COUR D'APPEL DE PAU

Voici les noms des magistrats que M. le Premier Président vient de désigner pour présider les commissions arbitrales des loyers, dans les trois départements du ressort judiciaire de Pau :

Département des Basses-Pyrénées. Arrondissement de Pau. — 1^{re} Commission : Président, M. Gaches, Conseiller à la Cour. Arrondissement de Bayonne. — 1^{re} Commission : Président, M. Destandau, Président du Tribunal. Arrondissement de St-Palais (Mantelion). — 1^{re} Commission : Président, M. Donnat, Juge au Siège. Arrondissement d'OLORON-Ste-Marie. — 1^{re} Commission : Président, M. Bonasse, Président du Tribunal. Arrondissement d'Orthez. — 1^{re} Commission : Président, M. Dubois, Juge au Siège.

Département des Hautes-Pyrénées. Arrondissement de Tarbes. — 1^{re} Commission : Président, M. Bez, Vice-Président du Tribunal. Arrondissement de Bagnères-de-Bigorre. — 1^{re} Commission : Président, M. Jaunant, Président du Tribunal. Arrondissement de Lourdes (Argelès). — 1^{re} Commission : Président, M. Fourquette, Président du Tribunal.

Département des Landes. Arrondissement de Mont-de-Marsan. — 1^{re} Commission : Président, M. Daverat, Juge de Paix de Mont-de-Marsan. Arrondissement de Dax. — 1^{re} Commission : Président, M. Fournié, Président du Tribunal. Arrondissement de Saint-Sever. — 1^{re} Commission : Président, M. Rémond, Président du Tribunal.

LETTRES ET ARTS

La Société des gens de lettres a nommé président, M. Georges Lecomte ; vice-présidents, l'abbé Wetterlé et le général Malletierre.

On annonce la mort de l'écrivain John-Antoine Nau. C'est lui qui avait obtenu le premier prix Goncourt.

ŒUVRES DE GUERRE

Souscriptions recueillies à la Préfecture. 1^{re} — Secours aux Blessés et Réfugiés : M. Desmichels, Sous-Ingenieur des Ponts et Chaussées aux Forges d'Abel (Souscription du mois de Juillet 1917), 100 francs. Souscription ouverte par les ouvriers des ateliers des constructions navales de l'Ecole Militaire de Pau, 30 fr. M. Wright, 500 francs. M. Desmichels, Sous-Ingenieur des Ponts et Chaussées aux Forges d'Abel (Souscription du mois de Septembre 1917), 100 fr. M. Desmichels, Sous-Ingenieur des Ponts et Chaussées aux Forges d'Abel (Souscription du mois de Septembre 1917), 64 fr. M. Yrretagoyena, à Iran, 49 fr. 50. Employés des P. T. T. des Basses-Py-

CONVOI FUNEBRE

M. Jules Legrand, ancien député, Mme Jules Legrand, leurs enfants et petits-enfants, Mme Ve Albert Pépin et ses enfants, les familles Legrand (de Madrid), Simouard, Guy, Labaline et d'Harcourt (de Paris) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques du

Docteur Georges LEGRAND

Officier de l'Instruction Publique, leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin,

décédé le 13 mars 1918, à Argelès-Gazost, qui auront lieu le mercredi 20 mars, en l'église St-Martin, à 10 heures.

On se réunira à l'église.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

CONVOI FUNEBRE

M. et Mme Joseph Poque et leurs enfants, M. Henri Poque, Mme Ve Pays et sa famille prient leurs amis et connaissances de vouloir assister aux obsèques de

Monsieur Jean-Pierre-Sébastien POQUE

qui auront lieu le mercredi 20 mars, en l'église St-Jacques, à 8 h. 1/2.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Tran, 16, à 8 h. 1/4.

Aux Manufactures de Limoges

Angle rue Serviez et Place de la Halle - PAU

Du Mardi 19 Mars au Samedi 25 inclus

Vente annuelle après inventaire d'articles fin de séries.

Sacrifiés de 20 à 35 o/o de leur valeur.

Faites une bonne Œuvre Patriotique et une Bonne Affaire Commerciale en réservant tous vos

PAPIERS VIEUX

à la Maison GACHI - MARSAN - UGLAS

1, Place de la République - PAU

qui les paie aux prix suivants :

1° Journaux, Revues, Illustrations, Brochures, Archives, etc., sans couverture en carton.....	0.50
2° Livres de toute sorte, Registre, Comptabilité avec couverture en carton, correspondances, Factures, Bordereaux, etc.....	0.40
3° Cartons et papiers d'emballage.....	0.30

Rendu à leur magasin en sacs ou petits paquets.

Les lots importants feront l'objet de conditions spéciales.

Nous consulter à ce sujet.

No us prendrons à ces mêmes prix au départ de toutes gares du Département toutes quantités au-dessus de 150 kilos. Au-dessous de ces poids, nous acceptons ces prix franco Gare-Pau. Nous donnerons toutes instructions qui nous seront demandées relatives à ces envois.

Destruction de tous ces papiers garantie par la mise au feu.

Clôture au Samedi 23 Mars de la récolte des Papiers Vieux.

Téléphone : 22

REMERCIEMENTS

M. C. Bragayrac, les familles Roussel, H. Bragayrac, Faure et Jouy remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à l'inhumation de

Madame BRAGAYRAC

Née Berthe ROUSSEL

A VENDRE, voiture enfant, neuve. — Adresse, 18, rue Gassies, Mlle Labarrère.

JE DONNE secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison BAROT (11, à Nantes).

ON DEMANDE un bon ouvrier forgeron limeur. — Adresse au journal.

OCASION : à vendre étalage avec glaces. — S'adresser, 5, rue St-Louis.

ON DEMANDE à faire chez soi ou à domicile, tous travaux ayant trait à la comptabilité, balances, etc. — Adresse au journal.

HARICOTS à 1.75 le kilo, par 10 kilos 1.70 38, rue Carnot, PAU.

Assistance Judiciaire. Décision du 9 Mars 1918.

Tribunal Civil de 1^{re} Instance de Pau, Etude de M^e LACLAU, Avoué, rue Gassies, n° 4. (M^e Cazaubon, suppléant agréé)

EXTRAIT DE JUGEMENT DE CONVERSION EN DIVORCE DE CORPS EN DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Première Instance de Pau, le 29 décembre 1917, enregistré et signifié.

Au profit de M. Jean Ané, cocher, demeurant à Pau, passage Solferino, n° 4. Contre Mme Pauline Magendie, épouse séparée de corps du dit M. Ané, demeurant ci-devant à Pau et actuellement sans domicile ni résidence connus en France ni à l'étranger.

Il appert que la conversion en jugement de divorce du jugement de séparation de corps, rendu entre parties, par le dit Tribunal, le vingt-un novembre 1901, a été prononcée.

Pour extrait publié, conformément à l'article 247 du code civil et en exécution de l'ordonnance rendue par M. le Président du dit Tribunal, le 14 mars 1918, enregistrée.

D. CAZAUBON.

HERNIEUX!!!

Vous cherchez ce Bandage depuis de nombreuses années, car tous ceux que vous avez achetés ne vous ont pas donné satisfaction.

Adoptez donc le nouveau bandage sans ressort du Docteur FOX !!!

Les hernieux, sollicités par maintes réclames et tentés parfois par les promesses mensongères des prétendus guérisseurs, doivent, avant d'acheter un appareil, venir essayer ce nouveau bandage.

Essai gratuit tous les jours à Pau, rue d'Orléans, n° 6, de 10 h. à midi et de 1 heure à 4 heures.

Une dame spécialiste s'occupe des Dames.

Etude de M^e MONGULIAN, Notaire, à Pau.

VENTE DE MEUBLES APRES DÉCÈS

Le mercredi 20 Mars 1918, à 2 heures de l'après-midi, à Pau, place de la République, n° 4, (Maison du Byrrh), il sera procédé par M^e Labrunne, suppléant M^e Mongulian, notaire à Pau, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, comprenant notamment : armoires, lits, meubles de salon, piano, glaces, salle à manger, vaisselle, verrière, ustensiles de cuisine, fourneau, articles de caves, livres, etc.

Au comptant et 10 p. 100 en sus.

Pau. — Imprimerie Garet-Harley.

Le Gérant : L. MINGENETTE.